



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du

CONSEIL MUNICIPAL

N° 37/2026

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le deux avril deux mil vingt-six à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Maire.

	P	A		P	A
DESHAYES François	X		GRIMALDI Julien	X	
LONGA Xavier	X		ROFFINI Émilie	X	
DOUTRIAUX Nola	X		MARCHE Julien	X	
MONTARNAL Christian	X		LACROIX Christiane	X	
PIGEON Isabelle	X		LAFITTE Gérard	X	
SARAGONI Laurent	X		TANGUY DELATOUR Élodie	X	
LEMONNIER Valérie	X		ALCALDE Stéphane	X	
PIERDON Rodolphe	X		LEBRET Claude		X
TAUZY Lydia		X	STOKWIELDER Noor	X	
DROBIEUX Vanessa	X		BROUTIN Patrick	X	
BARGUE Thibault	X		DARONDEAU Estelle	X	
MOULA Angéline	X				
DESCHAMPS David	X				
LEMYZE Laetitia	X				
DELMOTTE Fabien		X			
ROBIDET Christine	X				

P = Présent ; A = Absent

Procuration(s) : Lydia TAUZY pouvoir à François DESHAYES, Fabien DELMOTTE pouvoir à David DESCHAMPS, Claude LEBRET pouvoir à Patrick BROUTIN.

Secrétaire de séance : Xavier LONGA.

Absent sans procuration :

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Procurations	Nombre de Votants	Date de Convocation
27	24	3	27	27/03/2026



Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

En cas de suppression de poste ou modification de la durée, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Monsieur le maire propose la création d'un emploi permanent de policier municipal à temps complet.

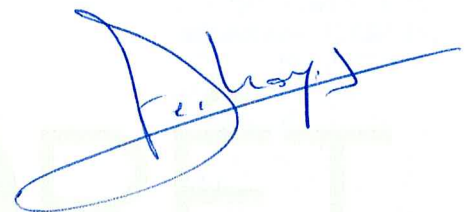
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 23 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Claude LEBRET, Noor STOKWIELDER, Patrick BROUTIN, Estelle DARONDEAU), DÉCIDE :

- **DE CRÉER** un emploi permanent de policier municipal
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs à compter du 02/04/2026 ci-joint annexé
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants

Coye-la-Forêt, le 7 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Xavier LONGA

Le Maire,
François DESHAYES



ANNEXE 1				OBSERVATION	
Filière	Nombre de poste	Grade	Poste occupé	Position	
Filière administrative	1	Vacataire- besoin ponctuel - contrat de 15 jours max annuel	Agent d'Accueil	En disponibilité -Remplacé	
	1	Adjoint administratif territorial	Agent Administratif	Activité	
	1	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Assistante administrative / RH	Activité	
	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Gestionnaire comptable	Activité	
	1	Rédacteur	Directrice Administrative, financière et RH	Activité	
TOTAL	6	Attaché principal		Vacant	
Filière culturelle	1	Assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques principale de 2ème classe	Bibliothécaire	Activité	
TOTAL	1	Gardien-brigadier			A CREER
Filière sociale	1	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	ATSEM Maternelle des Bruyères	Activité	
	4	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	ATSEM Maternelle des Bruyères	Activité	
	1	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	ATSEM Maternelle des Bruyères	Activité	
	1	Assistant socio-éducatif de première classe exceptionnel	Directrice du CCAS	Activité	
TOTAL	6				
Filière technique		Adjoint technique territorial	Agent Technique Espaces Verts	Activité	
		Adjoint technique territorial	Agent de Salubrité	Maladie	
	5	Adjoint technique territorial	Espaces Verts	Activité	
		Adjoint technique territorial	Centre culturel	Activité contractuel	
	2	Adjoint technique territorial	Centre culturel	En disponibilité	
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe		Vacant	
	4	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Agent d'Entretien	Activité	
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Agent d'Entretien Espaces Verts	Activité	
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Agent Technique	Activité	
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Agent Technique	Activité	
	2	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Agent d'Entretien	Activité	
	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	ASVP	Activité	
	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Agent Technique Espaces Verts	Activité	
	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Agent Technique	Activité	
	1	Technicien		En détachement	
TOTAL	1	Technicien	Directeur des Services Techniques	Activité	
	1	Agent de maîtrise	Adjoint au Directeur des Services Techniques	Activité	
	2	Adjoint technique territorial - emploi non permanent accroissement temporaire d'activité	Agents d'Entretien des espaces vert	Activité contractuel	
	3	Adjoint technique territorial - emploi non permanent accroissement saisonnier d'activité		Vacant	
	23				
	2	Adjoint territorial d'animation principal 1ème classe	Directrice ALSH	Activité	
	1	Adjoint territorial d'animation principal de 1ème classe	Animateur Loisirs	Activité	
		Adjoint territorial d'animation	Animateur Loisirs	Activité	
		Adjoint territorial d'animation	Adjoint à la Directrice ALSH	Activité	
	6	Adjoint territorial d'animation	Agent d'Animation	Activité	
Filière animation		Adjoint territorial d'animation	Agent d'Animation	Activité	
		Adjoint territorial d'animation	Agent d'Animation	En disponibilité	
		Adjoint territorial d'animation	Maternelle des Bruyères	Activité	
		Adjoint territorial d'animation	Maternelle des Bruyères	Activité	
	3	Adjoint territorial d'animation		Vacant	
TOTAL	12				
Filière sportive	1	Educateur Territorial des APS	Educateur Sportif	CLD	
TOTAL	1				
TOTAL GÉNÉRAL	50	INCLUANT DES MODIFICATIONS (création/suppression)			31 en activité

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal du 2 avril 2026

Le Maire,
François DESHAYES

